

Année scolaire 2026 - 2027

L'option ARTS en terminale générale

Le lycée offre la possibilité aux élèves de terminale de découvrir ou de prolonger la découverte des Arts.

L'équipe des professeurs propose aux élèves de se constituer une culture artistique autour d'analyses, de lectures des productions artistiques variées comme des spectacles de théâtre, de danse, d'opéra, d'études des œuvres picturales : photographie, peinture ou cinématographiques. (Il y a peu ou pas de pratique artistique.)

Les avantages :

- **Valorisation** de cet enseignement dans l'application PARCOURSUP.
- **Assister** à des spectacles variés pour **développer et enrichir** votre culture artistique, par l'analyse de spectacles et la rencontre avec des professionnels, percevoir, analyser, comprendre, problématiser et développer un regard personnel et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques.
- **Découvrir des métiers** du spectacle et, par ces multiples entrées, réfléchir à des métiers possibles et ainsi à votre future orientation.
- **Partager** ses expériences et ses émotions dans un groupe constitué et choisi.

Les conditions :

- **Être curieux et ouvert** à la culture et à tous les arts.
- **S'engager** à suivre les 30 heures annuelles de cours.